SOLIDARITÉ PÊCHE

Livrés à la pelleteuse quand Haïti en a besoin

BATEAUX CASSÉS, GÂCHIS HUMANITAIRE

Monsieur le ministre de la pêche et de l'agriculture,

Dans le cadre des plans de restructuration de la pêche, la France finance, avec des fonds publics, la destruction de navires de pêche.

Depuis juin 1998, « SOLIDARITÉ PÊCHE » demande à l'état français de lui céder quelques unités concernées par ces plans pour les utiliser, en coopération avec l'ONG haïtienne « FONDATION VERTE » dans un but humanitaire (formation, nutrition, mise en place d'une coopérative de pêche...) à Haïti.

La destruction organisée par les pouvoirs publics de bateaux en très bon état que nous pourrions récupérer pour aider les pays délaissés est d'une obscénité révoltante.

Nous demandons solennellement l'arrêt immédiat de la destruction systématique de tout outil de travail pouvant répondre à une demande des plus démunis.

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE

Pétitions remplies à renvoyer à : SOLIDARITÉ-PÊCHE / Pont Roudou / 29900 - CONCARNEAU